

**hannut**  
**actu**

le bulletin communal n°190 - avril - 2026 - est à vous  
**h**

# On sort les vélos



## Cohésion sociale et citoyenneté

| Le PCS se mobilise pour la santé

## Environnement

| Prime bons trieurs





Niels 's Heeren  
2<sup>ème</sup> échevin

Thomas Callut  
5<sup>ème</sup> échevin

Martin Jamar  
1<sup>er</sup> échevin

Olivier Leclercq  
3<sup>ème</sup> échevin

Florence Degroot  
Présidente du CPAS

Manu Douette  
Bourgmestre

Coralie Cartilier  
4<sup>ème</sup> échevine

Découvrez l'ensemble  
des attributions  
de vos élus via  
le QR code suivant



# Sommaire

- 3 Environnement
- 4 Enseignement
- 5 Sport
- 6 Cohésion sociale et citoyenneté
- 8 Flash infos
- 10 CPAS
- 11 Agent constatateur
- 12 Environnement
- 13 Cadre de vie
- 14 Population/Etat-Civil
- 15 Agenda

## Contact :

[villedehannut](#)    Rue de Landen 23,  
[villedehannut](#)    4280 Hannut  
[www.hannut.be](#)    ☎ 019/51.93.93  
[ville@hannut.be](mailto:ville@hannut.be)

Imprimé sur papier 100% recyclé   
 Éditeur responsable : Amélie Debroux.  
 Rue de Landen, 23 4280 Hannut

Coordination rédactionnelle :  
 service communication ([communication@hannut.be](mailto:communication@hannut.be))

Agence : Periskop srl



La prime consiste en un  
chèque-cadeau à valoir  
dans les commerces et  
Horeca de Hannut.



Environnement

# Déchets ménagers

## la Ville accompagne les bons trieurs

Dans le cadre de sa politique environnementale et de son engagement vers une démarche « zéro déchet », la Ville de Hannut encourage, à travers diverses sensibilisations ou encore ateliers, les citoyens à réduire au maximum la quantité de déchets ménagers résiduels. Trier correctement ses déchets, privilégier le recyclage et limiter ce qui finit dans le conteneur noir sont autant de gestes concrets qui contribuent à préserver l'environnement.

Afin de valoriser ces bonnes pratiques, depuis 4 ans, la Ville de Hannut octroie une prime aux ménages qui produisent peu de déchets résiduels. Cette initiative vise à remercier et à encourager les citoyens qui s'impliquent activement dans le tri et la réduction de leurs déchets.

Concrètement, les ménages qui respectent certains seuils de production de déchets ménagers résiduels peuvent bénéficier d'un chèque-cadeau à utiliser dans les commerces et établissements Horeca de Hannut. Une manière pour la Ville de soutenir à la fois les efforts environnementaux des habitants et l'économie locale.

### Deux niveaux de prime sont prévus :

- Un chèque de 10 € pour les ménages ayant produit entre 31 et 40 kg de déchets ménagers résiduels par habitant sur l'année de référence.
- Un chèque de 15 € pour les ménages ayant produit entre 0 et 30 kg de déchets ménagers résiduels par habitant.

### Sous quelles conditions ?

- Les ménages doivent être inscrits à Hannut (au registre de la population ou au registre des étrangers) depuis le 01/01/2025.
- Les ménages doivent avoir payé la partie forfaitaire de la taxe « immondices » reçue en avril 2025 (l'année dernière donc).

### Comment obtenir votre chèque-cadeau ?

Attention, cette prime ne sera pas automatique.

Chaque ménage qui répond aux critères ci-contre devra en faire la demande. Pour être complète et recevable, la demande doit se faire :

- dans les 2 mois de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle « immondices » 2026 (les demandes introduites au-delà de ce délai ne seront pas prises en compte) ;
- par écrit (par mail à [environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be) ou par courrier à rue de Landen 23, 4280 Hannut) ;
- en joignant une copie de l'avertissement-extrait de rôle « immondices » de cette année 2026 ;
- en mentionnant une adresse email (si vous en avez une) et un numéro de téléphone.

Chaque demande sera analysée par les services administratifs.

Plus d'informations sur les conditions et modalités d'octroi de la prime sur [www.hannut.be](http://www.hannut.be) ou via 019/51.93.68

### Plus d'informations :

**Service Environnement**  
[environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be)  
 019/51.93.68

Chaque année, les écoles communales ouvrent leurs portes afin de permettre aux familles de découvrir les lieux de vie et d'apprentissage de leurs enfants. Ces moments privilégiés sont l'occasion de rencontrer les équipes éducatives, de visiter les classes et de mieux comprendre le projet pédagogique proposé aux élèves.

# Les écoles communales ouvrent leurs portes



Les portes ouvertes sont le moment idéal, pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant ou simplement mieux connaître le fonctionnement de l'école, pour découvrir les infrastructures de l'école, rencontrer les équipes pédagogiques et la direction, poser des questions spécifiques aux enseignants ou encore découvrir le cadre dans lequel leur enfant pourrait évoluer au quotidien.

C'est également l'occasion de se renseigner sur les activités proposées tout au long de l'année et sur les valeurs de l'établissement scolaire.

Au sein des écoles communales, tout est mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement intellectuel, social et affectif des enfants. Les équipes enseignantes mettent en avant le développement des compétences de base tout en encourageant la curiosité, la créativité et l'ouverture sur le monde. Les activités proposées sont variées : projets éducatifs, sorties pédagogiques, activités sportives et artistiques, ou encore classes de découverte qui permettent aux élèves d'apprendre autrement et de vivre des expériences enrichissantes.

#### Plus d'informations :

Service Enseignement

✉ [enseignement@hannut.be](mailto:enseignement@hannut.be)

☎ 019/51.93.67

#### Les 6 implantations scolaires communales participeront à ces journées de découverte :

##### Du côté de Hannut I

📍 Avernois-le-Bauduin (019/51.30.82) : samedi 6 juin de 10h à 12h30

📍 Lens-Saint-Remy (019/51.31.23) : jeudi 21 mai 16h à 19h

##### Du côté de Hannut II

📍 Grand-Hallet (019/63.36.18) : jeudi 21 mai 15h30 à 18h

📍 Moxhe (019/69.81.16) : lundi 18 mai de 15h30 à 18h

##### Du côté de Hannut III

📍 Merdorp (081/85.61.11) – Filière immersive néerlandais et non immersive : lundi 18 mai de 15h30 à 18h

📍 Thisnes (019/51.30.83) – Filière immersive néerlandais et non immersive : jeudi 21 mai 15h30 à 18h

Les rencontres se veulent conviviales et accessibles à tous. Elles témoignent de la volonté des écoles communales de travailler en étroite collaboration avec les familles, dans un climat de confiance et de dialogue.



Le Centre Sportif Local est à la recherche de moniteurs sportifs pour encadrer ses activités. Intéressé(e) ? [sport@hannut.be](mailto:sport@hannut.be)

## Hannut, une Ville résolument tournée vers le sport

À Hannut, la pratique sportive occupe une place importante dans la vie locale. En plus des différents clubs sportifs présents sur son territoire et des nombreux événements sportifs organisés durant toute l'année, Hannut possède un réseau de 8 infrastructures variées et accessibles, offrant aux citoyens de nombreuses possibilités pour bouger et se dépasser.

Le cœur de cette offre se situe autour du Hall des Sports, récemment rénové, qui est un véritable lieu de rencontre pour de nombreux clubs et activités sportives. Cette infrastructure accueille tout au long de l'année entraînements, compétitions, stages et activités destinées à tous publics. À proximité, plusieurs équipements viennent compléter cette offre, comme la piste d'athlétisme, le hall indoor, le skatepark ou encore le Hobbyland.

Les amateurs d'athlétisme disposent d'une piste extérieure ainsi que d'un hall indoor dédié à l'entraînement. Cette infrastructure, unique en Province de Liège (lors de son inauguration), permet aux sportifs de s'entraîner dans de bonnes conditions tout au long de l'année, été comme hiver.

Hannut propose également des infrastructures de proximité destinées à encourager la pratique libre et accessible du sport. Le skatepark, composé de plusieurs modules, permet aux amateurs de skateboard, roller ou trottinette de profiter de leur passion dans un espace spécialement aménagé. Pour les plus jeunes, l'espace Hobbyland offre des dalles multisports, propice à de nombreuses activités sportives telles que le hockey, le football ou le basket.



À cela s'ajoutent encore d'autres équipements tels que le gymnase de Thisnes ou différentes installations sportives, parfois propres à un club sportif spécifique, réparties sur le territoire communal, permettant aux écoles, aux clubs et aux citoyens de pratiquer une grande variété de sports dans des infrastructures adaptées.

Au-delà des équipements, la Ville s'appuie également sur le travail du Centre Sportif Local Intégré qui accompagne les clubs et encourage la pratique sportive pour tous les âges. Leur mission est claire : promouvoir l'activité physique, soutenir les initiatives locales et permettre à chacun de trouver une activité correspondant à ses envies et à son niveau. Le CSLI propose également des stages, événements et activités variées, accessibles à tous les âges et niveaux. Un site Internet dédié permet de consulter facilement l'ensemble de l'offre sportive, les horaires et les informations pratiques : [www.sport.hannut.be](http://www.sport.hannut.be)

#### Plus d'informations :

Service des Sports

☎ [www.sport.hannut.be](http://www.sport.hannut.be)

✉ [sport@hannut.be](mailto:sport@hannut.be)

☎ 019/51.93.63



# Le Plan de Cohésion Sociale se mobilise pour la Santé



Découvrez l'ensemble du programme du Salon « Un geste pour ma santé » sur [www.hannut.be](http://www.hannut.be)

Parce que la santé concerne chacun d'entre nous, le Plan de Cohésion Sociale renforce son engagement en proposant plusieurs actions accessibles à tous. À travers un Salon de la Santé, une conférence dédiée à la maladie d'Alzheimer et un ciné-débat, l'objectif est clair : informer, sensibiliser et favoriser l'accès aux soins et au bien-être pour tous les citoyens.

## Un Salon de la Santé riche en découvertes

Pour son édition 2026, se déroulant le dimanche 31 mai de 9h à 16h au Hall des Sports, le Salon « Un geste pour ma santé » rassemblera plus de 25 acteurs locaux autour de thématiques variées et complémentaires. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront rencontrer des professionnels, participer à des ateliers pratiques, assister à des conférences et prendre part à des échanges enrichissants.

Plusieurs grands axes structureront le salon :



**Ma santé** : cette thématique abordera la santé physique et médicale sous différents angles. Prévention des maladies, facteurs de risque (notamment cardiovasculaires ou liés au cancer), gestes qui sauvent ou encore compréhension des droits en matière de santé seront au programme. Des initiations sportives permettront également de rappeler l'importance de rester actif.



**Bien-être et santé mentale** : parce que la santé passe aussi par l'équilibre psychologique, des ateliers et conférences seront proposés autour de la gestion du stress, de l'estime de soi, de la sophrologie, de la méditation ou encore de la connaissance de soi.



**Enfance et jeunesse** : un espace sera dédié aux plus jeunes et à leurs familles, avec des activités ludiques, éducatives et artistiques ainsi que des informations sur l'accompagnement à la parentalité et le développement des enfants.



**Personne en situation de handicap** : les visiteurs pourront s'informer sur les dispositifs d'aide, les allocations, les démarches de reconnaissance et les services d'accompagnement. Une table ronde permettra d'échanger directement avec des professionnels et associations spécialisées.



**Maintien à domicile** : cette thématique mettra en lumière les solutions permettant aux personnes âgées ou dépendantes de rester chez elles dans les meilleures conditions. Aide à domicile, répit pour les aidants et dispositifs de soutien seront présentés, avec une table ronde réunissant différents acteurs locaux.

La journée sera rythmée par de nombreuses activités : ateliers d'estime de soi, initiations à la sophrologie, conférences (comme la conception de jardins de soins ou le retour au travail), bibliothérapie, heure du conte ou encore initiations multisports pour les seniors et les adolescents. Autant d'occasions de découvrir, d'apprendre et d'échanger dans une ambiance conviviale.



## Un ciné-débat pour réfléchir à l'accès aux soins

Le PCS vous invite à un ciné-débat autour du documentaire « Prête-moi ton docteur ». Ce film retrace l'initiative citoyenne « Médecins Solidaires » dans une commune rurale confrontée à la désertification médicale. À travers des témoignages et des parcours de vie, il met en lumière les difficultés d'accès aux soins, mais aussi les solutions solidaires qui émergent.

La projection sera suivie d'un échange avec des professionnels de la santé, des acteurs de terrain et des témoins concernés. Ce moment de discussion permettra de mieux comprendre les enjeux actuels, d'identifier les obstacles à un accès équitable aux soins et d'explorer ensemble des pistes d'action.

Ouvert à tous, citoyens, patients, proches, professionnels ou simplement curieux, cet événement se veut un espace de dialogue et de réflexion autour d'une question essentielle pour notre société.

**Le rendez-vous est fixé le mercredi 13 mai, à 19h, à l'Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1).**



## Une conférence pour mieux comprendre Alzheimer

Dans le cadre de l'Alzheimer Café, le PCS, en partenariat avec l'ASBL «Ligue Alzheimer», propose une conférence intitulée : « Comment communiquer avec une personne atteinte de démence ? ».

Gratuite et ouverte à tous, cette rencontre vise à offrir des outils concrets aux proches, aidants et professionnels confrontés à la maladie.

**Rendez-vous le mardi 19 mai à 19h, à la Maison Provinciale (rue Zénobe Gramme, 48) pour découvrir cette thématique.**



## La Life Box, une boîte pour sauver des vies

En plus des différents événements, le PCS met également en place des actions permanentes tout au long de l'année comme, par exemple, la Life Box. Cette boîte, gratuite, contient une fiche médicale avec des informations précises sur la personne à secourir. Cette dernière est facilement reconnaissable via son logo et doit être placée dans le frigo. En cas de problème ou de disparition, elle facilite l'intervention des secours, de la police ou des services d'aides à domicile, ces derniers étant habitués à travailler avec la Life Box.

Pour obtenir cette boîte, il suffit de prendre contact avec le Plan de Cohésion Sociale via [pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be) ou **019/51.93.88(.86)**

**Plus d'informations**  
Plan de Cohésion Sociale  
[pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be)  
**019/51.93.88(.86)**



 **Plan de Cohésion Sociale de Hannut**

# Plan canicule



La Ville de Hannut, dans le cadre de son Plan de Cohésion Sociale, réitère le « Plan Canicule ».

Chaque jour, lors des périodes de canicule (conditions déterminées par le Fédéral), les pompiers de la Zone de Secours Hesbaye prennent contact avec les personnes âgées et isolées préalablement inscrites via le service social communal ou le CPAS afin de s'inquiéter de leur état de santé.

Pour tout renseignement concernant ce « Plan Canicule » ou pour vous inscrire : 019/51.93.86(.88)

## Ouverture de la saison touristique le 3 mai 2026

Le dimanche 3 mai, de 10h à 17h, se tiendra l'ouverture de la saison touristique sur la Grand'Place.

Au programme, venez découvrir : les balades pédestres de notre territoire, les parcours Points Nœuds de la région Terres de Meuse, les parcours Totemus de Hannut à pied ou à vélo, le jeu l'« Invention Cachée » en collaboration avec les villes de Huy et Waremme, les balades commentées par l'équipe des guides de l'Office du Tourisme.

De plus, vous pourrez découvrir votre programme personnalisé des points d'intérêt du Territoire Terres de Meuse grâce au Road Book.

Plus d'informations via [tourisme@hannut.be](mailto:tourisme@hannut.be) ou 019/51.91.91

## Centre Culturel de Hannut

Ça bouge à l'Ancienne Piscine de Hannut ! En mai, le bassin se transforme en cinéma (presque) en plein air avec la projection du film "Le Robot Sauvage" sur grand écran.

Ensuite, place à un concert acoustique et intimiste du célèbre Grégoire Gerstmans. Des rendez-vous à ne pas manquer ! Toutes les infos sur [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

## Balade vélo des guides de l'OT (Hannut)

Le dimanche 7 juin, venez découvrir Hannut grâce à la balade en vélo des Guides de l'Office du Tourisme.

Au programme, partez à la recherche des moulins du Henri-Fontaine.

Rendez-vous devant le Château Mottin, rue de Landen 23, à 14h.

Attention : en cas de mauvais temps, la balade en vélo pourra être remplacée par une balade pédestre dans Hannut, à partir du même lieu de départ.

Réservation souhaitée via [guideshannut23@gmail.com](mailto:guideshannut23@gmail.com)



## Goûter des pensionnés

Le service du Troisième Âge vous invite à son traditionnel goûter dansant le jeudi 11 juin 2026 dès 14h à la salle des Dix Bonniers à Avin.

Un service de transport gratuit est organisé sur demande.

Intéressé(e) ? Réservation au 019/63.05.12

## Grand nettoyage BeWapp Merci !

Du 25 au 29 mars se tenait la 12e édition du Grand Nettoyage, organisé par BeWapp. Cette année encore, et durant toute la semaine, les nombreux(/ses) bénévoles, comités de villages, ASBL ainsi que les différents pôles scolaires hannutois ont organisé différentes actions de ramassages.

Au total, plus d'une centaine de sacs de déchets et objets divers ont été ramassés.

Nous tenons à remercier chaque participant, école et bénévole pour votre implication et participation.

## Engagement étudiants

Les annonces pour l'engagement des étudiants pour «Été solidaire» et «Espaces verts et propreté publique» seront prochainement publiés sur le site Internet de la Ville et sur notre page Facebook.

## Fête des voisins revient le 29 mai prochain

C'est le grand retour de ce rendez-vous incontournable qui, chaque année, fait rayonner la convivialité dans nos quartiers.

Depuis sa création, la Fête des Voisins rassemble les habitants autour d'un objectif simple : mieux se connaître pour mieux vivre ensemble. La Ville de Hannut s'inscrit depuis plusieurs années dans la démarche et propose une aide matérielle (prêt de matériel, réalisation d'un éventuel arrêté de police et distribution du kit de communication pour l'évènement).

La Ville de Hannut étend cette aide aux week-ends compris entre le 22 mai au 7 juin 2026 afin de vous permettre de choisir la date qui vous convient le mieux. Merci de rentrer vos inscriptions pour le 15 mai maximum.

Pour toute demande d'informations complémentaires et/ou pour les inscriptions : [tourisme@hannut.be](mailto:tourisme@hannut.be) – 019/63.05.18.



## Programme des commémorations Mai 2026

### Libération des camps et de la Cessation des hostilités 3 mai 2026

- ⌚ 8 h 45 Rassemblement  
Parking Hôtel de Ville de Hannut
- ⌚ 8 h 50 Monument Hôtel de Ville (route de Landen)
- ⌚ 9 h 05 Poilu Fossé - Monument des Anciens des missions et des opérations hors frontières
- ⌚ 9 h 15 Chemin de Villers  
Monument des Anciens prisonniers de guerre
- ⌚ 9 h 25 Ancienne gare - Monument des Déportés et Réfractaires au travail obligatoire
- ⌚ 9 h 40 Quartier de la Résistance  
Monument des Résistants
- ⌚ 9 h 55 Quartier du Vicinal - Monument US
- ⌚ 10 h 15 Eglise St Christophe à Hannut  
(Messe à 10 h 30)

### Parrainage national belge des Tombes des Héros Français reposant en sol belge 12 mai 2026

Heure	Activités	Départ
⌚ 12 h 15	Rassemblement sur le Parking du Marché Couvert	12 h 30
⌚ 12 h 40	Wansin: église et cimetière	12 h 55
⌚ 13 h 05	Thisnes: monument	13 h 20
⌚ 13 h 30	Crehen: cimetière	
	Crehen: monument	14 h 00
⌚ 14 h 15	Merdorp (Halte à l'école)	
⌚ 14 h 30	Merdorp: cimetière	
	Merdorp: monument	15 h 00
⌚ 15 h 15	Meffe: cimetière	15 h 35
⌚ 15 h 50	Ville-en-Hesbaye: église	16 h 05
⌚ 16 h 20	Fallais: monument	16 h 40
⌚ 16 h 55	Hannut: (2 cimetières)	
⌚ 17 h 30	Hannut: réception à l'Hôtel de Ville	

Il est souhaitable que chacun daigne respecter les heures de ce planning afin que ces cérémonies se déroulent de manière harmonieuse. À chaque endroit, il y aura un appel aux morts, dépôts de fleurs et sonnerie.

## Vente de livres d'occasion

La Bibliothèque organise sa traditionnelle grande vente de livres d'occasion, dans la Hall de la Bibliothèque, du 29 avril au 29 mai durant les heures d'ouverture.

Tous les livres à 1€ et les jeux à 5€. Paiement par cash ou carte bancaire.



# Mesure Article 61

un levier concret pour recruter et former

# 61

La mesure Article 61 permet aux employeurs du secteur privé marchand et de l'économie sociale d'engager un travailleur en insertion, tout en bénéficiant d'un soutien financier. Ce dispositif constitue une opportunité à la fois pour les employeurs et pour les personnes en recherche d'emploi, qui peuvent acquérir une expérience professionnelle.

## Comment ça fonctionne ?

L'entreprise intéressée prend contact avec le CPAS. Une rencontre est organisée afin de présenter la mesure Article 61 (finalités, conditions, procédures, montants).

Si un candidat correspondant à la description de fonction est identifié parmi les bénéficiaires du CPAS, une rencontre est organisée. Dans certains cas, le candidat est déjà en contact avec l'entreprise et le CPAS intervient pour intégrer le dispositif dans le processus.

Sur le plan administratif, l'employeur doit introduire une demande motivée auprès du CPAS afin d'obtenir un accord de principe. Cette demande comprend notamment une description de la fonction, du profil recherché, des tâches et de l'horaire ainsi que d'autres documents administratifs (statuts, ONSS...). Après accord, une convention est signée entre le CPAS, l'employeur et le travailleur, prévoyant un accompagnement avec un référent, un suivi et un plan d'insertion.

## Conditions

- Engagement d'une personne ayant droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière équivalente et inscrite au registre des étrangers.
- Engagement sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, à temps plein ou au minimum à mi-temps, pour une durée d'au moins un mois.
- Le salaire est directement pris en charge par l'employeur.



En contrepartie, le CPAS octroie une rétrocession financière mensuelle, automatiquement indexée en fonction du dépassement de l'indice pivot.

Celle-ci s'élève à :

- 2 192 € par mois pour un emploi à temps plein dans le secteur non marchand (au prorata du volume des prestations)
- 1 644 € dans le secteur privé marchand à temps plein (au prorata du volume des prestations)
- 3 305,29 € à temps plein dans le secteur de l'économie sociale (au prorata du volume des prestations).

Cette prime peut être accordée jusqu'à ce que le travailleur ouvre pleinement ses droits aux allocations sociales, ou pendant six mois si le régime de travail ne permet pas l'ouverture de ces droits.

**Par ce dispositif, le CPAS et les employeurs partenaires contribuent ensemble à favoriser l'insertion professionnelle et à créer de nouvelles opportunités d'emploi au sein du territoire.**

## Plus d'informations :

CPAS de Hannut  
 ☐ [www.cpushannut.be](http://www.cpushannut.be)  
 ✉ [info@cpashannut.be](mailto:info@cpashannut.be)  
 ☎ 019/63.03.95

Les pesticides regroupent d'un côté les produits phytopharmaceutiques (appelés PPP), utilisés principalement par les professionnels des espaces verts et du monde agricole, mais également par les particuliers, et de l'autre côté les biocides (usage domestique et industriel) regroupant les désinfectants, les répulsifs d'insectes, l'eau de Javel...



# Les pesticides dans notre environnement

Ces produits fongicides, herbicides ou insecticides ont pour but de lutter contre la propagation d'espèces animales ou végétales indésirables (insectes, champignons...).

## Quels impacts sur la santé et l'environnement ?

! Ces produits peuvent causer de sérieux problèmes de santé par contact, propagation dans l'air, dans l'eau ou dans l'alimentation : symptômes digestifs, cutanés, respiratoires, neurologiques, cancers, troubles de la fonction reproductrice...

! Ils ont également un impact négatif sur l'environnement : pollution des eaux de surface et souterraines, infertilité des sols, destruction des habitats et des espèces animales et végétales...

## Quelle législation pour les pesticides ?

Le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) a été initié en 2013 par le gouvernement, dans le but d'utiliser les pesticides de façon plus raisonnée afin d'en réduire les risques et les effets sur la santé et l'environnement (plus d'infos sur : [www.pwrp.be](http://www.pwrp.be)).

Depuis le 1er janvier 2020, les particuliers ne sont plus autorisés à acheter ou utiliser des **herbicides de synthèse** pour entretenir leur propriété. Cette interdiction inclut également les **herbicides sélectifs**, destinés au traitement des pelouses (ex : un herbicide pour supprimer les trèfles tout en préservant le reste de la pelouse).

La pulvérisation en extérieur de produits ménagers de type eau de Javel, sel, vinaigre est également interdite car néfaste pour les eaux de surface et souterraines.

L'utilisation de **tous pesticides** dans les espaces suivants est interdite :

- ☒ Surfaces imperméables (allées de garage, parkings, trottoirs, terrasses...) reliées à un réseau de collecte des eaux (filet d'eau, égout, rivière...).

## ☒ Zones tampons sur terrain privé :

- ☒ Zone de minimum 1 mètre (selon la pente) attenant à un trottoir.
- ☒ Zone de minimum 6 mètres à partir de la crête de la berge d'une eau de surface (étang, cours d'eau, mare).
- ☒ Distance d'1 mètre à partir de la crête d'un talus relié à un filet d'eau.

## Quelles alternatives concrètes ?

Heureusement, il existe de nombreuses solutions simples et efficaces pour entretenir son jardin sans produits chimiques :

- ☒ Le désherbage manuel ou mécanique
- ☒ Le désherbage thermique pour les surfaces dures
- ☒ Le paillage (écorces, tontes de gazon) qui limite la pousse des herbes
- ☒ Les plantes couvre-sol pour occuper naturellement l'espace
- ☒ Une tonte plus haute, qui renforce la pelouse face aux indésirables

Retrouvez les nombreuses techniques alternatives aux produits chimiques sur [www.adalia.be](http://www.adalia.be).

## Plus d'informations :

Agent constatateur  
 ✉ [prevention@hannut.be](mailto:prevention@hannut.be)  
 ☎ 019/63.05.18



Article rédigé avec la collaboration du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

# Un grand plus pour vos déchets organiques et vos déchets verts : le réseau des Guides Composteurs-Pailleurs

## TIP

L'Administration communale compte deux Guides Composteurs-Pailleurs parmi ses agents, qui ont permis de mettre en place un compost pour les déchets organiques des agents communaux, sur son site.

### Connaissez-vous le réseau des Guides Composteurs-Pailleurs de Hannut ?

Vous les avez peut-être déjà croisé(e)s à l'un de nos événements communaux. On ne peut pas les rater, avec leurs superbes tabliers !

#### Mais qui sont-ils ?

Les Guides Composteurs-Pailleurs sont des volontaires formé(e)s aux techniques de compostage et de paillage qui ont rejoint le réseau des Guides Composteurs-Pailleurs de la Province de Liège.

#### Leurs missions principales sont de :

- ☞ Faire connaître les techniques du compostage et du paillage au plus grand nombre.
- ☞ Mettre en place des projets pour valoriser un maximum de biodéchets (déchets organiques et déchets verts).

Ensemble, ils ont déjà tenu plusieurs stands de sensibilisation à différents événements, participé à des séances d'information sur le compostage, aidé des particuliers ou entreprises à démarrer un compost... Actuellement, ils aménagent une parcelle qui permettra de montrer différentes techniques de compostage et de paillage lors de séances d'information.



**Vous avez besoin d'un conseil sur le compostage ?**

**Vous cherchez comment réduire ou réutiliser vos déchets verts (et gagner du temps/argent) ?**

Les Guides Composteurs-Pailleurs sont là pour vous aider, que vous soyez un débutant ou une aguerrie en la matière ! Et si vous hésitez encore à vous lancer dans le compostage-paillage de vos biodéchets, ils sont à votre disposition. Même en appartement, des solutions existent !

#### Plus d'informations :

Guides Composteurs-Pailleurs  
 ✉ gcphannut@gmail.com  
 Service Environnement  
 ✉ environnement@hannut.be  
 ☎ 019/51.93.68



# Préservez la nature

**L'arbre est l'image de la vie, du bien-être et de la pérennité.**

La nature impacte directement notre bien-être : elle participe à la réduction du stress et influence positivement notre moral. La protection, la gestion et l'aménagement des paysages, notamment en milieu urbain, sont des éléments essentiels à notre qualité de vie.

C'est pourquoi abattre un arbre, l'élaguer ou arracher une haie sont des actes soumis à permis d'urbanisme, avec amendes et sanctions administratives en cas de non-respect. Cette démarche, parfois perçue comme contraignante, vise avant tout à protéger des éléments essentiels de notre cadre de vie.

## Le saviez-vous ?

Les haies offrent en effet de nombreux avantages. Elles participent à la qualité et à la diversité du paysage, tout en structurant harmonieusement nos quartiers. Véritables refuges, elles abritent et nourrissent une grande variété d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères, favorisant ainsi la biodiversité et les interactions entre espèces. Elles jouent également un rôle protecteur pour les sols, en limitant l'érosion, et réduisent l'exposition au vent. Pour les jardins situés à proximité de parcelles agricoles, les haies constituent également une barrière efficace contre la dérive des pesticides.

Les arbres, quant à eux, sont de précieux alliés dans le quotidien. Ils absorbent le dioxyde de carbone, produisent de l'oxygène et contribuent à la régulation du climat, notamment en rafraîchissant l'air ambiant. Ils marquent le paysage et lui donnent une identité spécifique. Comme les haies, ils offrent un refuge et de la nourriture à la faune, tout en stabilisant les sols grâce à leurs racines. Leur présence permet aussi d'atténuer le vent et les nuisances sonores. En été, leur ombre rafraîchit les habitations et protège les pelouses de la sécheresse. Souvenez-vous qu'un arbre peut mettre jusqu'à une génération pour atteindre sa taille adulte.

Haies et arbres sont bien plus que de simples éléments décoratifs : ils nous relient à la nature et contribuent à notre qualité de vie. Préservons-les !



#### Plus d'informations : Cadre de vie

✉ urbanisme@hannut.be  
 ✉ environnement@hannut.be





# Des vacances programmées

**TIP**

Vous pouvez renouveler votre permis en passant par la plateforme BelDrive : <https://beldrive.mobilite.fgov.be/>

Les vacances de printemps approchent à grands pas et les vacances d'été pointent déjà leur bout du nez ! Que vous partiez à la montagne, à la mer, à l'étranger ou simplement en escapade familiale, en dehors du territoire belge, il est important de vérifier la validité de vos documents d'identité, pour éviter de mauvaises surprises.

Avant votre départ, prenez le temps de contrôler :

-  La carte d'identité de chaque membre de la famille.
-  Le Kids-ID pour les enfants de moins de 12 ans.
-  Le passeport, si votre destination l'exige.
-  Le permis de conduire, en cas de déplacement en voiture ou de location de véhicule.

Les démarches de renouvellement peuvent parfois prendre plusieurs jours, voire semaines, en fonction du document, n'attendez donc pas la dernière minute pour introduire vos demandes auprès de l'administration communale.

Pensez également à vérifier les conditions d'entrée de votre pays de destination (validité du passeport, documents requis pour les enfants, etc.) via le lien :

<https://diplomatie.belgium.be/fr/documents-de-voyage>



## Rappel Retrait des documents

Les documents doivent être retirés :

- Soit en personne
- Soit via une procuration dûment complétée

Un modèle de procuration est disponible à l'accueil et au service population.

Attention : la carte d'identité doit obligatoirement être retirée en personne.

### Délais et tarifs selon le document :

Documents	Délai	Prix
Carte d'identité	10-15 jours	25,10€ / 127,60€ en urgence
Kids-Id	10-15 jours	8,10€ / 110,60€ en urgence
Passeport	5 jours ouvrables	85€ pour un adulte, 55€ pour -18 ans, 35€ pour -12 ans / 265€ en urgence
Permis de conduire	5 jours ouvrables	25€

Pour rappel, afin de mieux vous servir, le service est accessible sur rendez-vous : <https://www.hannut.be/prise-de-rendez-vous/>

### Plus d'informations :

Service Population / Etat-Civil

- ✉ [population-etat-civil@hannut.be](mailto:population-etat-civil@hannut.be)
- ☎ 019/51.93.56

## Agenda

### 29/04 > 29/05 Vente de livres et jeux d'occasion

Bibliothèque de Hannut (Rue de Landen, 43)  
Renseignements :  
✉ [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

### Mer 29/04 Conférence « La migration des oiseaux »

19h30 - Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1)  
Inscription :  
✉ [environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be)

### Jeu 30/04 Ciné-Débat « Les dérives des réseaux sociaux »

19h - Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1)  
Inscription :  
✉ [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

### Dim 3/05 Petits marchés artisanaux de Hannut

De 10h à 17h - Grand'Place  
Renseignements :  
✉ [tourisme@hannut.be](mailto:tourisme@hannut.be)

### Dim 3/05 Balade pédestre des Guides de l'Office du Tourisme (Poucet)

14h - Eglise de Poucet (Rue des Mayeurs)  
Inscription :  
✉ [guideshannut23@gmail.com](mailto:guideshannut23@gmail.com)

### Dim 3/05 Dimanche Kids « Le robot sauvage »

15h - Ancienne Piscine (Avenue de Thouars, 4/A)  
Inscription :  
✉ [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

### Lun 4/05 Conférence « Vincent Van Gogh, prophète du modernisme »

14h - Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1)  
Inscription :  
✉ [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

### Jeu 7/05 Conférence « La transmission musicale : un enjeu culturel pour les générations futures »

19h30 - Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1)  
Inscription :  
✉ [pierre.verteneuil@gmail.com](mailto:pierre.verteneuil@gmail.com)

### Ven 8/05 Soirée bla-bla : immersion en néerlandais

18h - Rue Belle-vue, 30  
Inscription :  
✉ [info@hop-sa-kee.be](mailto:info@hop-sa-kee.be)

### Sam 9/05 Grainothèque Bourse aux plantes

9h à 13h - Bibliothèque de Hannut (Rue de Landen, 43)  
Renseignements :  
✉ [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

### Sam 9/05 Printemps des cimetières Chroniques d'un village « Scènes improvisées »

17h - Cimetière d'Avin (Ruelle des Mottes)  
Inscription :  
✉ [tourisme@meusecampagnes.be](mailto:tourisme@meusecampagnes.be)

### Sam 9/05 Atelier mère/fille « Celles qui osent »

13h - Ancienne Piscine (Avenue de Thouars, 4/A)  
Inscription :  
✉ [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

### Mer 13/05 Ciné-débat « Prête-moi ton docteur »

19h - Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants, 1)  
Inscription :  
✉ [pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be)

### Mer 13/05 « Il était une histoire » de 4 à 7 ans

15h - Bibliothèque de Hannut (Rue de Landen, 43)  
Renseignements :  
✉ [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

### Jeu 14/05 Conférence « Acteur, un métier, dans la cité »

19h30 - Maison de la Laïcité (Rue Albert 1er, 112)  
Inscription :  
✉ [pierre.verteneuil@gmail.com](mailto:pierre.verteneuil@gmail.com)

### 14-16-17/05 Exposition : 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Eglise de Poucet

11h-18h - Eglise de Poucet (Rue des Mayeurs, 18)

### Ven 15/05 Concert « Grégoire Gerstmans »

19h30 - Ancienne Piscine (Avenue de Thouars, 4/A)  
Inscription :  
✉ [www.centreculturelhannut.be](http://www.centreculturelhannut.be)

### Mar 19/05 Conférence Alzheimer

19h - Maison Provinciale (Rue Zénobe Gramme, 48)  
Inscription :  
✉ [pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be)

### Mer 20/05 « Il était une histoire » de 6 mois à 3 ans

16h - Bibliothèque de Hannut (Rue de Landen, 43)  
Renseignements :  
✉ [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

### Dim 24/05 Repair Café

De 14h à 16h - Rue de Tirlemont, 67  
Renseignements :  
✉ [pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be)

### Dim 24/05 Concert des chorales « Les Ménétriers »

16h - Eglise Lens-Saint-Remy (Rue Saint-Remy, 5)  
Inscription :  
✉ [lesmenetriers@gmail.com](mailto:lesmenetriers@gmail.com)

### Mar 26/05 Les droits de l'enfant... et nous ?

19h - Lycée Sainte Croix et notre dame (rue Paul Brien)  
Inscription :  
✉ [hannut4children@gmail.com](mailto:hannut4children@gmail.com)

### Mer 27/05 Alzheimer Café

De 14h à 16h - Rue de Tirlemont, 67  
Renseignements :  
✉ [pcs@hannut.be](mailto:pcs@hannut.be)

### Mer 27/05 Lire, Créer, Grandir : Gestion des émotions

De 16h à 17h30 - Bibliothèque de Hannut (Rue de Landen, 43)  
Inscription :  
✉ [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

Vous êtes un organisateur ?  
Vous souhaitez faire connaître votre événement ?

Rendez-vous sur  
[www.hannut.be/proposer-une-manifestation/](http://www.hannut.be/proposer-une-manifestation/)

Programme arrêté le 7 avril.  
Agenda actualisé sur  
[www.hannut.be/agenda](http://www.hannut.be/agenda)



[www.hannut.be](http://www.hannut.be)

En raison du jour férié légal, l'Administration et la Bibliothèque seront fermées le vendredi 1er mai et le jeudi 14 et vendredi 15 mai.

Les permanences du service Population/Etat-Civil ne seront pas assurées les samedis 2 et 16 mai.

La Bibliothèque communale sera fermée les samedis 2 et 16 mai.

#### Contact

Accueil :

☎ 019/51 93 93

✉ [ville@hannut.be](mailto:ville@hannut.be)

#### Prise de rendez-vous :

[www.hannut.be/prise-de-rendez-vous](http://www.hannut.be/prise-de-rendez-vous)

#### Retrouvez les rôles de garde :

[www.hannut.be/services-aux-citoyens/autres-services/roles-de-garde/](http://www.hannut.be/services-aux-citoyens/autres-services/roles-de-garde/)

 [villedehannut](https://www.facebook.com/villedehannut)

 [villedehannut](https://www.instagram.com/villedehannut)